

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2008)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Impressum

energia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.
Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne.
Tous droits réservés.

Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne
Tél. 031 322 56 11 | Fax 031 323 25 00
contact@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Matthieu Buchs (bum), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Matthias Kägi (klm), Michael Schärer (sam)

Collaborateur rédactionnel:

Urs Fitze (fiu), Pressebüro Seegrund, St. Gallen

Mise en page: raschle & kranz, Atelier für Kommunikation GmbH, Berne. www.raschlekranz.ch

Internet: www.bfe.admin.ch

Infoline concernant SuisseEnergie: 0848 444 444

Source des illustrations

Couverture: Imagepoint.biz; Ex-press;

p.1: Imagepoint.biz; Office fédéral de l'énergie OFEN;

p.2: Ex-press;

p.4: Imagepoint.biz;

p.6: Ex-press; p.7: Iwan Raschle

p.8: Imagepoint.biz;

p.10: Jürg Nipkow, S.A.F.E.;

p.12: Imagepoint.biz;

p.14: ITER;

p.15–16: swisselectric research; Office fédéral de l'énergie OFEN.

AU SOMMAIRE

Editorial	1
Interview	
Stefan Engler, conseiller d'Etat des Grisons et président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK), à propos du programme national d'assainissement des bâtiments: «Une volonté politique forte au niveau cantonal»	2
Bâtiments	
La Suisse à la veille d'une vague de rénovations?	4
International	
L'avenir électrique de l'Allemagne fait débat	6
Entreprises	
L'industrie en pince pour l'économie d'énergie	8
Efficacité énergétique	
Topmotors fait la guerre aux moteurs inefficaces	10
Recherche & Innovation	
Soutenir l'innovation	12
Comment ça marche?	
Un petit coin de soleil sur la terre	14
En bref	
Services	
	15
	17

Chère lectrice, cher lecteur,

Travailler au lieu de se chamailler

Les cantons sont les éléments constitutifs de notre pays. La Confédération est le ciment qui les unit. Cela ne fait aucun doute. Or les questions d'énergie et de climat font apparaître nombre de parallélismes entre l'action des cantons et celle de la Confédération, avec des interactions qu'il s'agit de régler selon une répartition des compétences qui donne satisfaction. D'où la nécessité de formuler des stratégies et des théories communes. Ainsi par exemple, dans l'esprit de la politique suisse pour le climat et de l'objectif d'efficacité énergétique, le bâtiment est une préoccupation essentielle et il est urgent d'en généraliser l'assainissement. La Confédération ne saurait ignorer ce problème simplement parce que la Constitution déclare les cantons responsables «au premier chef» de ces questions. Voilà pourquoi nous avons besoin d'un programme national d'assainissement des bâtiments. La Confédération et les cantons doivent s'entendre et s'atteler à la tâche ensemble. La première réglera les aspects financiers et législatifs, tandis que les seconds veilleront à la conception détaillée d'un programme d'encouragement ciblé et porteur. Fixons donc conjointement la stratégie et les règles du jeu. C'est la seule manière de parvenir à nos fins dans la Suisse d'aujourd'hui.



Il serait grave qu'un tel processus de «coopération» suscite une guerre des tranchées de compétences, voire une querelle sur la question de savoir si le fédéralisme l'autorise: non seulement il l'autorise, mais il s'y réalise. La seule condition en est que la Confédération serve de plate-forme et d'instrument de coordination, et que l'on tire parti des synergies. Car les questions de climat et d'énergie ne s'arrêtent pas aux frontières des cantons, pas plus qu'à celles de la Confédération.

Michael Kaufmann,
sous-directeur de l'Office fédéral
de l'énergie

energia.